



atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

FICHE METIER

MENUISIER MENUISIÈRE



CONDITIONS GÉNÉRALES

DEFINITION

Le menuisier transforme le bois en produits finis et fabrique du mobilier en bois. Comme menuisier de bâtiment, il travaille sur l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes extérieures, volets, garde-corps, etc.). En tant que menuisier d'agencement, il fabrique et pose les éléments d'aménagement intérieur du bâtiment (portes, escaliers, placards, parquets, éléments de séparations de pièces, d'habillage et de décoration, aménagements de cuisines, etc.).

C'est aussi, au-delà d'un professionnel d'atelier, un homme ou une femme de chantier qui assure la pose et l'ajustage des éléments fabriqués.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

Le métier de menuisier s'exerce dans un atelier et sur les chantiers de construction des clients. Il prépare les pièces dans un atelier. Souvent debout, le menuisier travaille seul ou en équipe, avec d'autres artisans menuisier ou assisté de ses apprentis, et dans le respect des consignes de sécurité. Dans l'atelier, il peut également avoir un bureau pour les travaux d'analyse et de conception des ouvrages à fabriquer. Le menuisier travaille dans des entreprises de taille variable soit sur un travail posté soit en tenant différents postes. Il peut diversifier ses compétences, se spécialiser, évoluer vers un poste de chef d'équipe ou bien créer son entreprise.



CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Formation de niveau 2 ou 3 (ex : CAP, BEP ou bac professionnel). Nombre de menuisier ont également été formés sur le tas en commençant comme apprenti dans un atelier.

COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Maîtriser les caractéristiques de différentes essences de bois
- Lire un plan et un schéma
- Utiliser différents outils manuels : scies, tournevis, marteau, rabot, etc. et du matériel de quincaillerie
- Réaliser le schéma d'un ouvrage /
- Maîtriser différentes machines-outils
- Exécuter des tracés
- Appliquer des produits de traitement et de finition
- Assembler des pièces de bois selon différentes techniques
- Effectuer des actions d'entretien et de maintenance des outils et machines
- Respecter les règles de sécurité

COMPETENCES ASSOCIEES

- Dessiner
- Effectuer des mesures et des calculs
- Gérer une entreprise et connaître les bases de la comptabilité
- Gérer et manager des équipes

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

- Bonne condition physique
- Créativité, soin et précision
- Vivacité, assiduité, ponctualité
- Faculté de compréhension des besoins du client
- Communication, négociation et partage de connaissances



CONDITIONS SPECIFIQUES

Crédit photo : H. Batindek

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Etudier la faisabilité de l'ouvrage
- Dessiner l'ouvrage
- Faire le choix du bois et des autres intrants
- Couper et corroyer (dégauchir, raboter) le bois
- Effectuer d'autres usinages du bois (traçage, mortaisage, tenonnage, moulurage, feuillage, rainurage, etc.)
- Monter l'ouvrage et effectuer les finitions

CONDITIONS PARTICULIERES DU TRAVAIL

- Bruit, poussière et odeur de bois
- Port régulier d'objets lourds
- Travail sous pression parfois
- Port d'équipements de protection individuelle (combinaison, chaussures de sécurité, casque anti-bruit)

LIEUX D'EXERCICE

- Atelier de menuiserie
- Chantier

Pour ne pas alourdir le texte, l'emploi du masculin ou du féminin pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin



PLUS D'INFOS ? CONSULTEZ

RIFFEAC.ORG

ATIBT.ORG